

La France a rapatrié de Syrie cinq enfants orphelins de djihadistes

Ces mineurs se trouvaient dans différents camps du nord-est de la Syrie. L'opération a été menée par des moyens uniquement français, selon le Quai d'Orsay.

par ÉLISE VINCENT et NATHALIE GUIBERT



Une petite fille attend au centre médical du camp de transit d'Al-Hol (Syrie), le 8 mars.
LAURENCE GEAI pour Le Monde.

L'opération a été maintenue secrète jusqu'au dernier moment et gérée en cercle ultra fermé. Moins de cinq personnes dans l'appareil d'Etat étaient au courant de l'opération et de ses modalités, selon nos informations. Cinq enfants de djihadistes, qui étaient jusqu'à présent retenus au Kurdistan syrien dans différents camps, ont été rapatriés dans la plus grande discrétion, vendredi 15 mars, a annoncé le ministère des affaires étrangères dans un communiqué : « *La France a procédé ce jour au retour de plusieurs mineurs orphelins et isolés, âgés de 5 ans et moins, qui se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie* ».

Ces cinq enfants sont arrivés sur le sol français à 13 h 30 à l'aéroport de Villacoublay, situé dans les Yvelines. Peu de détails ont été donnés sur leur profil. Seuls des éléments sur leur état de santé ont été communiqués : quatre sont « à peu près en forme » tandis que le cinquième est « blessé » et dans « un mauvais état de santé », a précisé une source diplomatique, affirmant qu'il pourrait être hospitalisé.

« C'était les cas les plus évidents »

Les détails de cette opération – la première du genre depuis la Syrie – n'ont pas été divulgués. On sait toutefois qu'elle était préparée depuis de longs mois, et qu'elle a été réalisée concrètement en quelques jours par des moyens militaires uniquement français, dans des conditions délicates. C'est un avion français qui aurait ainsi rapatrié ces enfants directement depuis la Syrie sans transiter par l'Irak. « *Il y avait une équipe au sol et une dans l'avion* », a précisé un proche du dossier. La seconde comptait deux médecins.

En Syrie, la France s'est appuyée sur les Forces démocratiques syriennes (FDS) qu'elle a remerciées dans son communiqué. Ce sont elles qui ont « *rendu possible cette issue* », a déclaré le Quai d'Orsay. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, pour sa part, aidé en amont à l'identification des enfants sur place et à s'assurer qu'il s'agissait bien d'orphelins ou de mineurs isolés. Certains d'entre eux avaient en effet été recueillis par des familles d'accueil situées dans et en dehors des camps.

Le ministère des affaires étrangères dit avoir sélectionné ces enfants pour cette première vague de rapatriements en raison de leur très grande « *vulnérabilité* ». « *C'était les cas les plus évidents* », confie-t-on. Parmi eux, selon nos informations, se trouve au moins une petite fille qui se trouvait au camp de Roj, dont le père est présumé mort depuis 2013. L'avocate de sa grand-mère, **M^e Samia Maktouf**, avait déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris en début de semaine, le 11 mars.

« Nous n'oublions pas les autres enfants »

Trois autres de ces enfants rapatriés sont issus d'une seule et même fratrie. Âgés de 1, 3 et 5 ans, il s'agit des garçons de **Julie Maninchedda**, une jeune femme originaire de Libercourt (Pas-de-Calais), brillante lycéenne, violoniste à ses heures, qui avait rejoint les rangs de l'organisation État islamique (EI) avec son époux, en 2014 – aujourd'hui incarcéré et détenu par les Kurdes.

Après avoir appris, en février, la mort de leur fille, les parents de Julie Maninchedda

—
Contrairement à ce qui avait été avancé en octobre 2018, il n'est désormais plus question de rapatrier séparément les enfants qui seraient détenus avec leur mère

militaient pour le rapatriement de leurs petits-enfants. « *Nous nous réjouissons fortement de ce retour mais nous n'oublions pas les autres enfants encore sur zone* », explique au *Monde* **M^e Marc Bailly**, qui défend les intérêts de la famille avec son confrère **M^e Martin Pradel**.

Le dernier des enfants à avoir été rapatrié ce vendredi est une autre fillette âgée de 5 ans qui était retenue au camp d'Al-Hol. Elle « *était jusque-là prise en charge par une femme (...) qui a recueilli cette orpheline comme sa fille, elle lui a sauvé la vie* », a expliqué à

l'Agence France-Presse **M^e Marie Dosé**, l'avocate de sa famille restée en France, soulignant au passage que « *sa mère est morte dans les bombardements il y a plusieurs mois* ». « *Je suis partagée entre l'immense soulagement de voir cette petite fille revenir ici et la terrible angoisse de savoir tous ces enfants encore sur place* », a ajouté l'avocate. Si les autorités françaises ont fait un geste en direction de ces orphelins, elles n'ont en effet, pour l'heure, pas assoupli leur position pour les autres enfants retenus au Kurdistan syrien.

Contrairement à ce qui avait été avancé en octobre 2018, il n'est désormais plus question de rapatrier séparément les enfants qui seraient détenus avec leur mère. « *Même si celles-ci donnaient leur accord à une séparation* », précise une source diplomatique. Certaines femmes auraient en effet fini par accepter une telle solution dans l'espoir de meilleures conditions de vie pour leurs enfants. « *S'agissant des ressortissants français adultes, combattants et djihadistes ayant suivi Daech au Levant (...), ils doivent être jugés sur le territoire où ils ont commis leurs crimes* », a rappelé le ministère des affaires étrangères dans son communiqué.

Alors que des scénarios de rapatriement groupé ont fuité ces dernières semaines dans la presse, Paris met désormais en avant un changement de contexte dans la région. Après avoir annoncé, mi-décembre 2018, leur retrait immédiat, les Américains pourraient en effet se résoudre à laisser des troupes sur place. La France pourrait donc leur emboîter le pas. Il ne serait désormais plus question non plus d'abandonner totalement les alliés kurdes.

Une position dans la droite ligne des récents propos du président de la République, **Emmanuel Macron**. « *Contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre, il n'y a pas de programme de retour des djihadistes* », a-t-il déclaré, le 26 février.

« Approche humanitaire »

« *Pour ce qui est des enfants, c'est une approche au cas par cas qui est menée, en particulier en lien avec la Croix-Rouge internationale. C'est une approche humanitaire qui est suivie, et avec beaucoup de vigilance* », a encore rappelé, le 13 mars, le chef de l'État, lors d'un déplacement à Nairobi, au Kenya.

Depuis leur retour sur le sol français, les cinq jeunes orphelins de djihadistes sont maintenus le plus loin possible des caméras. Comme le veut le protocole établi pour d'autres enfants revenus avant eux – avec leurs parents –, ils doivent être présentés à un juge des enfants qui doit décider de leur placement – ou non – en famille d'accueil auprès des services de l'aide sociale à l'enfance. Pour certains, après une période transitoire, la garde pourrait être confiée à leurs grands-parents. Ils font par ailleurs l'objet d'un suivi médical et psychologique particulier et « *leurs proches ont été informés* », a précisé le Quai d'Orsay. ■